



Procès-verbal de l'Assemblée Générale du Comité des Bridgeurs de l'Outre-Mer et de l'Étranger du 29 juillet 2016

Sur convocation de son Président, Monsieur Jean-Jacques MERRET, l'Assemblée Générale du Comité des Bridgeurs de l'Outre-Mer et de l'Étranger s'est tenue le vendredi 29 juillet 2016 à 10h, dans les locaux de la Fédération Française de Bridge, 20 quai Carnot à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).

Conseil Régional du Comité

M. MERRET, Mme GARNIER, MM. COTTI, FOULON, JEANNIN, MAILLET, VENOT.

Excusés : Mme MOERS, MM. GERIN, GROSSET Christophe, GROSSET Philippe, GUIOT, ZUKER.

CRED : M. GARNIER, Mme MEUNIER, M. HERZOG.

Districts présents ou représentés :

GUADELOUPE : Mmes MONDOR, ARAGONES, MM. ARAGONES, MATHIEU, 129 voix.

GUYANE : M. CICERON (Club BEL : 156 voix).

MARTINIQUE : M. DABRETEAU, 210 voix.

POLYNESIE FRANCAISE : M. COTTI, 74 voix.

REUNION : Mme BOYER, MM. CADOR, HAMEL, LAGACHE, PALMIERI, 291 voix.

SENEGAL : Mme BAUER, M. ECOUTIN, 52 voix.

GABON : procuration, 41 voix.

GRANDE BRETAGNE : procuration, 38 voix.

Autres personnes présentes :

M. Éric REMY : Directeur Général de la FFB, représentant le Président GRENTHE.

M. Yves LORMANT : Directeur des Championnats.

ORDRE DU JOUR

1. approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du vendredi 31 juillet 2015.
2. rapport moral du Président.
3. rapport financier du Trésorier.
4. projet de budget 2016-2017 rapporteur : E. GARNIER
5. compétitions rapporteurs : T. VENOT – G. GUIOT
 - résultats 2015 – 2016
 - calendrier 2016 – 2017

6. formation – enseignement – arbitrage – bridge scolaire
rapporteurs : P. FOULON – G. GUIOT
7. information – communication - développement
rapporteur : P. FOULON
8. C.R.E.D. & C.R.L.A.
rapporteurs : A. GARNIER – G. GUIOT
10. Commission des Médailles
rapporteur : P. FOULON
11. autres questions *(les additions éventuelles à l'ordre du jour sont recevables en cours de séance).*

La présidence de séance est assurée par M. Thierry VENOT, le secrétariat par M. Patrice FOULON.

1- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du vendredi 31 juillet 2015

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du vendredi 31 juillet 2015 est approuvé à l'unanimité.

2- Rapport moral du Président.

Le rapport moral a été remis à tous les participants. Le Président MERRET en donne lecture.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

RAPPORT MORAL SAISON 2015 - 2016

La saison a été marquée par le départ de Catherine AUGIER, secrétaire du Comité depuis plus de vingt-huit années. Ce départ a été conclu d'un commun accord, dans le cadre d'un contrat de rupture conventionnelle ; le Conseil Régional a remercié vivement Catherine AUGIER pour le travail réalisé durant cette longue période et lui a souhaité de réussir pleinement dans son nouveau cadre de vie.

Ce départ était devenu nécessaire car, si nous étions déjà passé d'un plein temps à un deux-tiers temps, les gains de productivité réalisés ces dernières années sur le poste ne nécessitaient plus de conserver une secrétaire, même à temps partiel.

Suite à l'accord négocié, la trésorerie du Comité a été « asséchée » avec pour effet collatéral de créer, en fin de saison, quelques problèmes de gestion au quotidien, problèmes que la Fédération nous aide à résoudre ; la trésorerie se reconstituera petit à petit, les charges mensuelles actuelles étant bien moins élevées qu'elles ne l'étaient précédemment.

Le secrétariat est aujourd'hui tenu, à raison d'un jour par semaine, par Mlle Amel ASMI et ce dans le cadre d'un contrat de stage étudiant. Cette journée de présence est suffisante pour traiter les affaires courantes, les membres du bureau participant, autant que de possible, à l'activité du secrétariat, en l'absence de Mlle ASMI.

Cette solution est provisoire ; au terme du contrat de Mlle ASMI, nous étudierons avec la Fédération une solution d'intégration du secrétariat du Comité dans l'activité « secrétariat » au sein de la Fédération.

La saison passée, le Comité a eu à déplorer, parmi les personnes ayant eu des responsabilités au sein du Comité, les décès de :

- M. Jean-Claude LEMOINE, Président du District de la Guyane.
- M. Robert BLANC, président du Club de l'ARBES (la Réunion).

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS

Globalement, les effectifs du Comité sont restés stables la saison passée, la légère baisse des licences, hors scolaires, étant, pour l'essentiel, due au non renouvellement des licences des joueurs Mauritanien qui ne se sont pas manifestés cette année. Les effectifs scolaires sont également stables, les Districts investis dans cette action de développement ayant poursuivi sur cette saison les efforts très importants engagés les saisons passées.

Districts	juin 16					juin 15					juin 14
	licences	licences bienvenue	cadets - juniors	scolaires	total	licences	licences bienvenue	cadets - juniors	scolaires	total	
DOM - TOM											
Guadeloupe	123	4	1		128	129	4	1	26	160	166
Guyane	60	18		129	207	58	23	1	150	232	168
Martinique	100			110	210	102				102	103
Mayotte	11	1			12	14	9			23	16
Nouvelle Calédonie	124	7			131	118	10			128	139
Polynésie	51	2		21	74	55			47	102	84
Réunion	254	10		27	291	252	22		30	304	296
Total	723	44	1	287	1053	728	68	2	253	1051	972
Afrique											
Congo	1			19	20				77	77	41
Côte d'Ivoire						5				5	4
Gabon	17	9		15	41	18	1			19	10
Mauritanie						32				32	20
Sénégal	54	6			60	50		2		52	51
Tchad											14
Total	72	15		34	121	105	1	2	77	185	140
Autres											
Grande Bretagne	37	1			38	46				46	62
Individuels	32				32	29				29	34
Total	69	1			70	75				75	96
Total général	864	60	1	321	1244	908	69	4	330	1311	1208

Si le Comité continue à assainir ses finances afin de garantir sa pérennité, il n'en reste pas moins que le développement est un objectif essentiel.

Comme la saison passée, le Comité recommande aux Districts de mettre en œuvre des plans de développement fondés sur :

- des actions claires et des porteurs d'action motivés ;
- l'utilisation des partenariats : Fédération Française de Golf, Convention Education Nationale, VU-Bridge ;
- l'utilisation des outils du développement : le site « decouvertedubridge.com », le nouveau site internet fédéral avec sa nouvelle approche « grand public », le parrainage, les salons, ...
- l'amélioration de l'activité des Clubs : signalétique, variété de l'offre, extension internet, relance des anciens adhérents, des prospects, ...

Lorsque des personnes prennent localement le développement de leur Club (à titre d'exemple : Laurence MEGARD à Libreville (Gabon) ou Pierre LÉVI à Saly-Portudal (Sénégal)) comme axe stratégique majeur, avec plusieurs autres bénévoles qui participent à l'animation, ils obtiennent des résultats spectaculaires et ce dans des environnements qui ne sont pas toujours a priori favorables.

Chaque District et/ou Club souhaitant mettre en place des plans d'action obtiendra, dans la mesure des capacités humaines et financières disponibles, le soutien total du Comité.

CHAMPIONNATS DU MONDE À LYON EN 2017

Les prochains Championnats du Monde auront lieu à Lyon en 2017, du 12 au 26 août.

Le programme, qui est consultable et téléchargeable sur le site internet de la Fédération, est le suivant :

- Bermuda Bowl, Venice Cup, D'Orsi Senior Trophy
 - du 13 au 19 août : poules qualificatives.
 - 20 & 21 août : quarts de finale.
 - 22 & 23 août : demi-finales.
 - 24 & 25 août : finales Venice Cup et D'Orsi Senior Trophy.
 - 24 au 26 août : finale de la Bermuda Bowl.
- Transnational
 - du 21 au 23 août : séances qualificatives.
 - du 24 au 26 août : phases finales.
- Juniors, Girls, moins de 20 ans et Kids : du 16 au 24 août.
- Open par 2
 - 13 août : qualifications.
 - 14 & 15 août : tournois A & B.
- Mixte
 - 16 août : qualifications.
 - 17 & 18 août : tournois A & B.
- Scolaires : 19 & 20 août.
- Handi-bridge : 21 août.
- Grand Prix de Lyon : 24 & 25 août.

Rappel : pour financer cet événement, le prix de la licence a été porté à 28 euros pour les saisons 2015 – 2016 et 2016 – 2017 ; le prix de cette licence sera ensuite ramené à 26 euros pour la saison 2017 – 2018.

Dans le cadre de notre Assemblée Générale 2016, nous aurons à établir le calendrier des Championnats du Comité 2017, dans l'optique de faciliter au maximum la participation des joueurs aux deux Championnats.

RÉSULTATS DES COMPÉTITIONS

au niveau international

- Championnats du Monde à Chennai (Inde), du 26 septembre au 10 octobre 2015.

Les trois équipes de Guadeloupe ont obtenu des résultats conformes à leur rang, 22 équipes ayant participé à chaque compétition.

- Bermuda Bowl (Jean-Pierre BOUVERESSE, Charles GARNIER, Dominique GERIN, Philippe MATHIEU, Jean-Claude PELLETIER, Luc SOUDAN) : 20^{èmes}.
- Venice Cup (Chantal BISTOQUET, Jacqueline CASSIN, Sophie FABBRICATORE, Anne GARCIA, Janine MOERS, Christiane THIRION) : 18^{èmes}.
- D'Orsi Senior Bowl (Michèle & René ARAGONES, Christine BAERT, Marie-Jo FOUCHER, Philippe GILLIOCOQ, Philippe BONNET) : 18^{èmes}.
- Inter Districts des Caraïbes : la Martinique l'a organisé cette saison en accueillant la Guadeloupe, avec trois compétitions distinctes : l'open par paires, le mixte par paires et l'open par quatre.
- Inter Districts du Pacifique : un open par paires, un paires mixte et un open par quatre ont été organisés par la Polynésie.

Le Comité remercie vivement tous les bénévoles qui contribuent activement à l'organisation de ces compétitions qui permettent de rapprocher tous les bridgeurs dans leur zone géographique de référence.

au niveau national

paires

- DN2 : elle a été gagnée par Christophe GROSSET (Réunion) associé à Thibault COUDERT. Dominique GERIN et Philippe MATHIEU (Guadeloupe) ont fini à une très honorable 18^{ème} place, en gagnant au passage la 2^{ème} séance du second week-end avec une moyenne de 67,52 % !
- Dames par paire, Excellence : Jany GRENIÉ – Brigitte SIMONNET (Guadeloupe) ont fini à une excellente 9^{ème} place.
- Open par paire Promotion : Charles LAROCHE – José MACHIRE (Guadeloupe), 16^{èmes}.
- Scolaires : de très brillants résultats pour la paire guyanaise, la paire polynésienne et les deux paires réunionnaises qui ont participé aux finales nationales scolaires.
 - Scolaire niveau 1 : Manoah SORRES – Paul BOYER, 16^{èmes}, Emie BRUNET – Adèle LEPETZ (Réunion), 18^{èmes}.
 - Scolaire niveau 2 : Haïcha COULIBALY – Lutjenga DOEKOE (Guyane), 4^{èmes}, Léa LAMORELLE – Isaure SERIN (Polynésie), 7^{èmes}.

Un énorme « bravo » pour ces performances aux jeunes joueuses et joueurs, mais également aux responsables et accompagnateurs locaux, Raymond CICERON pour la Guyane, Denis MICHEL pour la Polynésie Française et Jean-Marcel PRINCÉ pour la Réunion.

quatre

- DN3 : l'équipe Jean-Pierre BOUVERESSE, avec Jeanine MOERS, Jean-Michel BOIVIN, Charles GARNIER, Hubert PARISIS et Luc SOUDAN a terminé en 21^{ème} position, ce qui ne lui permet pas de conserver sa

place dans la division. Pour nous consoler, cela nous vaudra le plaisir de les revoir dans la compétition par quatre de nos Championnats !

- DN4 : l'équipe de la Réunion, avec pour capitaine Patrice DORDHAIN, a fini en 13^{ème} position, au milieu du classement.
- scolaires : comme dans la compétition par paires, les équipes du Comité ont brillamment réussi dans le quatre :
 - scolaire niveau 2 : l'équipe composée par Haicha COULIBALY – Lutjenga DOEKOE (Guyane) et Léa LAMORELLE – Isaure SERIN (Polynésie) est Championne de France, qui plus est avec une belle avance sur les autres équipes.
 - scolaire niveau 1 : l'équipe de la Réunion : Emie BRUNET – Adèle LEPETZ et Manoah SORRES - Paul BOYER en fin au pied du podium (à 2 IMPs !), en 4^{ème} position sur un total de 24 équipes.

Un énorme bravo à nos huit jeunes joueurs !

- Senior Open par 4 : l'équipe de Jean-Marc BRESLAW (la Réunion) a terminé à une honorable 15^{ème} place, bien au-dessus de son classement théorique de départ.

simultané du Comité

Brillante victoire de Philippe TEYSSÉDRE (la Réunion), devant Gilles PINEAU (Sénégal), Alain COTTI (Polynésie), Jules LEOU THAM (Polynésie), Hervé CHEVAL (Nouvelle Calédonie) et Michel LEMARINEL (la Réunion). Le simultané a connu cette saison une baisse de participation de quasiment 50 % ; nous examinerons ensemble les raisons de cette baisse spectaculaire dans le cadre des questions diverses de notre Assemblée Générale.

Téléthon

Le Comité a enregistré cette année la participation de sept clubs à la Réunion qui ont récolté 3.123 euros. Le Comité incite vivement les autres Districts à y participer, la FFB étant impliquée, depuis de très nombreuses années, dans cette belle opération de solidarité nationale.

DÉVELOPPEMENT – COMPÉTITIONS – FORMATION

Opération « Générations bridge – à vous de jouer »

« Bridgez-vous bien » est remplacé par « Générations bridge – à vous de jouer », nouvelle opération de communication de rentrée.

Cette nouvelle campagne est articulée autour de « témoignaux » qui seront exclusivement diffusés sur FR3. La nouvelle approche devrait permettre d'obtenir de meilleurs résultats, car ils présentent les avantages liés à la pratique du bridge pour toutes les générations et tous les types de situations.

Les petits films qui seront réalisés pourront être repris par les Districts et les Clubs dans toutes leurs opérations de communication et de développement.

Compétitions

- les Championnats du Comité seront organisés cette année encore conformément aux dispositions décrites dans la Charte des Championnats.

La distribution de badges à tous les joueurs sera reconduite, avec pour double objectif de permettre aux compétiteurs de mieux se connaître et, pour les organisateurs, de mieux contrôler la participation au dîner de clôture.
- la double participation à une compétition, parcours CBOME et parcours métropolitain, à l'exception de l'InterClubs, a été mise en place la saison passée. Cette première saison a été marquée par quelques « problèmes » liés à la prise en compte des inscriptions, problèmes qui ont été réglés manuellement. Le nouveau site internet de la FFB devrait permettre de gérer ces questions sans problème ... du moins tout a été élaboré dans ce but.

- il est à signaler que la participation de « vrais joueurs du CBOME » se réduit encore, ce qui risque de fausser la régularité des compétitions et, à terme, de menacer l'existence même du Comité.

Formation

La saison passée, nous avons signalé que Mme Mary JEANNETEAU (Polynésie) et M. Jean-Claude CADOR (Réunion) avaient été reçus à l'épreuve écrite de l'examen d'Arbitre de Comité.

Ils ont définitivement obtenu leur diplôme qui leur a été attribué par la Chambre Nationale des Arbitres, avec effet au 17 décembre 2015.

Le Conseil Régional les félicite pour avoir brillamment réussi leur examen.

COMMUNICATION – MÉDAILLES

Communication

La refonte du site internet de la Fédération a eu pour conséquence, entre autres, de faire disparaître, du moins provisoirement, la rubrique « Bridge en France ». Le vice-président Patrice FOULON et notre nouvelle secrétaire, Amel ASMI, essayent d'exploiter au mieux les informations et photos envoyées par les Districts. Patrice est également présent lors de chaque passage des représentants du Comité en Finale Nationale pour prendre des photos et glaner quelques anecdotes.

Dans la continuité du renouvellement du site internet fédéral, nous avons le projet de refondre le site internet du Comité, dans une logique de continuité d'identité visuelle ; cette refonte sera également l'occasion de mettre en place une stratégie de communication numérique destinée à permettre une meilleure communication de et vers tous les bridgeurs ultramarins.

Médailles

A la demande du Président du Comité :

- la médaille de bronze de la FFB est attribuée à Mme Eliane GARNIER, trésorière du Comité et à M. Jean-Claude CADOR (la Réunion), président de l'Association Dionysienne de Bridge (ADB) et trésorier du District de la Réunion. Ne pouvant être présent au dîner de clôture, Jean-Claude CADOR reçoit cette médaille FFB des mains du président MERRET, sous les applaudissements de l'assistance.
- la médaille d'initiateur de la FFB est attribuée à M. Raymond CICERON (Guyane) ; cette distinction ne caractérise pas précisément son action en Guyane ... mais elle est celle qui s'en rapproche le plus.

Les médailles 2016 du Comité ont été attribuées, à M. Didier HOMET du Congo, Mme Isabelle MORRESI de Grande Bretagne, Mme Monique SAINT-CYR et M. Daniel LECURIEUX-LAFAYETTE de Martinique.

Le Comité remercie très vivement la Fédération, son Président Patrick GRENTHE et l'ensemble du Bureau Exécutif, ainsi que son Directeur Général Éric REMY, pour la mise à disposition de moyens qui nous permettent de fonctionner au quotidien comme d'organiser au mieux nos Championnats annuels ; cette contribution est essentielle pour permettre tout simplement au Comité d'exister.

Je remercie tous les anciens et nouveaux Présidents de Districts et de Clubs qui travaillent au fonctionnement et au développement du bridge Outre-Mer. Je compte sur eux pour relancer le développement dans l'ensemble de l'Outre-Mer, en menant des plans d'action destinés à recruter un maximum de nouveaux licenciés.

Je remercie aussi tous les membres du Conseil Régional et de la C.R.E.D. pour leur implication bénévole dans le fonctionnement du Comité, avec une mention particulière pour Eliane GARNIER, Patrice FOULON et Thierry VENOT au sein du bureau du Comité et pour Alain GARNIER, président de la C.R.E.D., sans oublier Amel ASMI, notre secrétaire, qui a découvert ses nouvelles fonctions en remplacement de Catherine AUGIER.

Le présent rapport moral soumis au vote de l'Assemblée est approuvé à l'unanimité.

3- Rapport financier de la Trésorière

Madame Eliane GARNIER a diffusé ce document à l'ensemble des Districts dans le dossier de l'Assemblée Générale du Comité. Elle le commente en séance en insistant sur les évolutions constatées par rapport à l'exercice précédent.

On note une légère diminution des produits provenant des licences et une forte augmentation des charges résultant du départ de Catherine AUGIER incluant notamment son indemnité de départ de 24 000 euros en application des dispositions de la convention collective « animation ».

Le déficit d'exploitation est de 7.024 euros. La trésorière ajoute qu'à partir de la saison 2016/2017, les comptes généreront un résultat d'exploitation positif à nombre de licenciés constant. Sa priorité sera de reconstituer quelques réserves financières sur le compte livret.

Le rapport financier proposé au vote est adopté à l'unanimité.

4- Projet de budget 2016-2017

Comme tous les ans, le document « budget prévisionnel » sera diffusé à l'ensemble des Districts courant septembre. Les tarifs des tournois de régularité répercuteront uniquement l'augmentation de 5 centimes votée par la FFB faisant ainsi passer la part fédérale de 0,95 à 1 euro.

5- Compétitions

Le Directeur des Compétitions, Thierry VENOT, distribue en séance un tableau récapitulatif des compétitions fédérales jouées dans les différents Districts, excepté au SENEGAL malencontreusement oublié.

On pourra noter une baisse de participation par rapport à la saison dernière.

Le nouveau site fédéral permettra désormais à chaque District d'organiser les compétitions et d'en valider les résultats. Monsieur VENOT assure qu'il continuera à œuvrer en tant que conseiller en cas de besoin ; le calendrier prévisionnel ne sera plus nécessaire.

Les représentants de la Réunion et de Martinique font remarquer que les dotations en points d'expert et points de performance pour les compétitions internationales du genre Interdistricts ou rencontres avec d'autres îles des Zones Caraïbes ou Océan Indien ont beaucoup diminué, parfois dans un rapport négatif de 2,5. Il sera donc maintenant quasi impossible de devenir 1^{ère} série Pique en Outre-Mer. Ce point fera l'objet d'un examen en Conseil Régional.

6 & 7 – Formation-enseignement-arbitrage-bridge scolaire et information-communication-développement

Toutes les informations relatives à ces deux points ont été développées dans le rapport moral du Président.

Patrice FOULON ajoute quelques précisions concernant les dates des finales nationales :

- cadets : 20 et 21 mai 2017
- scolaires : 3 et 4 juin 2017
- Lyon, pour les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} en deuxième année de scolaires : 19 et 20 août 2017.

Monsieur Raymond CICERON fait remarquer que ce calendrier ne tient pas compte de la date du brevet des collèges.

Concernant la communication, Patrice FOULON redit qu'il reste tributaire des envois de photos et commentaires divers issus des Districts. Les informations paraissent désormais sur le site du CBOME à la rubrique « Reportages ».

8- C.R.E.D. et C.R.L.A.

Le Président ALAIN GARNIER signale que la C.R.E.D. a été saisie 4 fois en cours de saison par le Président du CBOME. Ces saisines ont donné lieu à 2 audiences pour :

- altercation en épreuve de Coupe de France : la décision de la CRED a fait l'objet d'un appel en CNED qui a souligné l'excellente présentation du dossier.

- détournement de fonds se traduisant par une suspension de 5 ans en tant que dirigeant et de 2 ans comme joueur.

9- Commission des médailles

Ce point a déjà été développé lors de la lecture du rapport moral.

10-Autres questions

A) Dates des Championnats 2017.

Le Président MERRET rappelle que les différentes compétitions des Championnats du Monde à Lyon se dérouleront du 12 au 26 août 2017. Il souhaite connaître l'avis des représentants des différents Districts sur l'éventuelle nécessité de changer la date de nos prochains Championnats pour se rapprocher de ce calendrier.

Après un rapide tour de table, il apparaît que les participants souhaitent le maintien des Championnats aux dates habituelles, soit, pour l'occasion du 28 juillet au 5 août 2017.

B) Dates du simultané 2016-2017

Le Président MERRET, après avoir consulté le président du club de CHAVILLE qui accueille la compétition en métropole, propose les dates suivantes pour l'organisation des simultanés du Comité :

- semaine du 3 au 9 octobre 2016.
- semaine du 28 novembre au 4 décembre 2016.
- semaine du 30 janvier au 5 février 2017.
- semaine du 13 au 19 mars 2017.
- semaine du 24 au 30 avril 2017.

Il est tout d'abord rappelé que le simultané du CBOME a connu une forte désaffection expliquée en partie par le nouveau traitement unique par internet et en partie par le moindre gain en points d'expert des joueurs de 3^{ème} et 4^{ème} séries qui préfèrent les tournois de régularité ordinaires avec doublement des points et bonus éventuels.

Philippe MATHIEU qui a raté l'organisation de deux séances souhaite que le secrétariat du CBOME lui rappelle les dates en début des semaines concernées.

Jean-Yves DABRETEAU qui avait cessé de faire participer la Martinique s'inscrira de nouveau cette année.

Les joueurs préfèrent les simultanés accompagnés de livrets commentés. Pour des raisons financières, ce système n'est pas applicable au CBOME.

Monsieur GARNIER demande quel est le but véritable de ce simultané. Il lui est répondu qu'il s'agit d'une animation, d'une possibilité d'émulation entre les Districts et d'un support pour la distribution des P.E. et P.P. du Comité dans la proportion de la moitié du quota attribué.

Les représentants de la Réunion souhaitent que la date de la 4^{ème} séance soit modifiée en raison des vacances scolaires locales. Le Président MERRET prendra contact avec le club de CHAVILLE pour tenir compte de cette demande et communiquera les dates définitives aux Districts.

C) Demande de subventions pour les Championnats du Monde de WROCLAW (POLOGNE).

Il est rappelé que la Fédération Mondiale subordonne la participation aux Championnats du Monde par équipes en année N à la participation aux « World Bridge Games » de l'année N-1. Dans ce cadre, la Guadeloupe et la Réunion théoriquement qualifiables dans leurs zones respectives ont formulé des demandes d'aide.

En effet, les droits d'inscription à WROCLAW sont prohibitifs (4.000 euros par équipe). Sous réserve des disponibilités financières du Comité au moment de la compétition et que ces subventions ne

constituent pas un précédent, il est proposé d'accorder une aide de 2.200 euros à chacun de ces Districts. Cette proposition est soumise au vote qui recueille 5 abstentions de membres individuels. Elle est donc acceptée à la majorité.

D) Le service civique

Dans l'optique du développement des clubs et du bridge scolaire, il serait souhaitable que les Districts envisagent d'avoir recours aux facilités fournies par l'utilisation du service civique. Sous réserve de la mise en place d'un plan d'action localement et de la désignation d'un tuteur, le Comité pourra étudier une participation partielle au financement de la part employeur.

E) Grille indemnitaire

A la suite des demandes répétées de modifier les indemnités versées aux joueurs se déplaçant en finale nationale, le Président et la Trésorière ont préparé un dossier sur la base des tarifs relevés sur le site kayak.fr et l'ont présenté à la FFB.

A la suite de négociations serrées, la FFB a donné son accord sur les montants apparaissant sur le tableau joint.

District	Valeur acceptée par la FFB
Congo	500
Guadeloupe - Martinique	500
Guyane	700
Mayotte	700
Nouvelle Calédonie	1 500
Polynésie Française	1 500
Réunion	700
Sénégal	500

La clé de répartition FFB-CBOME sur la valeur globale acceptée par la FFB est la suivante : FFB : 60 % ; CBOME : 40 %.

Comme déjà précisé supra, en conséquence d'une baisse importante de ses charges salariales, le Comité disposera à moyen terme d'un niveau supérieur de ressources. Le but de l'association n'étant pas de dégager des excédents, il est proposé, dans la limite des capacités financières du Comité à la date de la ou des finales nationales considérée(s), de procéder à un abondement complémentaire précisé dans le tableau ci-après :

District	abondement CBOME
Guadeloupe - Martinique	100
Mayotte	100
Nouvelle Calédonie	300
Polynésie Française	500
Réunion	100

F) Ecoles de bridge.

Un « label FFB » a été créé pour les écoles de bridge afin de valoriser les écoles structurées dont les enseignants prodiguent des cours d'un niveau pour lequel ils ont été agréés, en utilisant les méthodes et supports proposés par l'Université du Bridge.

Afin de ne pas perturber l'organisation actuelle des écoles des Districts, si peu nombreuses, il n'apparaît pas utile de décliner cette disposition localement.

Il est signalé par ailleurs qu'un stage de maître-assistant est organisé à la FFB du 24 au 26 octobre 2016.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune nouvelle question n'étant soulevée, l'Assemblée Générale est terminée à 13h30.

Le secrétaire de séance



Patrice FOULON

Le président



Jean-Jacques MERRET